

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 8

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

espérait trouver la pièce d'or dans son kilo de saucisse ; et dans nombre de familles d'ouvriers on en mangeait sinon tous les jours, du moins deux ou trois fois par semaine.

Le soin qu'on mettait à découper cette saucisse à table, à en écarter scrupuleusement les chairs sur son assiette, et par conséquent la lenteur avec laquelle on la mangeait, en rendait la digestion si facile qu'elle paraissait préférable à toutes les autres.

Le nombre des clients ne fit que s'accroître chez notre compatriote qui, après dix ans d'établissement, remettait son commerce, encore aujourd'hui l'un des plus prospères en ce genre dans la grande capitale.

Lè voyageu boutequi.

Lè voyageu dè boutequa, cliào lulus, adé bin revou et bin pimpà, que roudont décé, delé, po offri dà martchandi ài boutequi, sont dà gaillà à boutafrou et à forta pliatena ; et l'est bin dinsè que lè faut, kà s'on vao férè allà lo comerce, faut savai menà lo mor.

Lo màiti dào teimps cliào compagnons sont dà farceu dào diablo, et y'a dè quiet sé toodrè lè coûtès dè lè z'ourè quand sont on part dè leu einseimblio et que sè mettont à se couïena à bin à bragà, kà po bragà, à leu lo pompon.

L'autro dzo que y'eïn avai dou pè la pinta dào Grand-Pont à Lozena, ion dè pè Berna et l'autro dè pè Dzenéva, sè bragavont d'étrè destrà cognu, et à lè z'ourè, on conseillier fédérau à bin on emperu ne lo sont pas mé.

— Por mè, se fasai cé dè pè Berna, qu'avai nom Mistroufe, se vo z'alladè à Berna, et que vo demandéyi à quoui que sè sai, iò demàorè monsu Mistroufe, tsacon vo derà : Monsu Mistroufe ! vo ne lo sèdè pas ! eh bin ye demàorè drài decoutè lo palais fédérat.

— Eh bin mè, se lài repond lo « dieume-dane », qu'on lài dit Freluche, se on étrandzi dào défrou arrevè à Dzenéva po vairè la vela et que demandai iò que l'est lo novè théâtre, qu'on dit tant bio, tsacon lài derà : C'est bin ési à trovà, kà l'est tot proutso dè tsi Freluche.

On quartettàre remotsi.

Djan à Tromblon, on vilhio quartettàre, a on gran dè sau dézo la leinga qu'a tant dè vertu, que lo gaillà est adé assàiti, et coumeint lo vin ne lài fà pe rein, faut adé que golliassai oquiè dè pe foo : dào mame, dè la

dzauna, dào kratse ; enfin quiet que sai poru que cein lài rapai bin adrài la gardietta.

L'autro dzo, lo menistrè que lo reincontrè, sè peinsà dè lài férè on aleçon et dè lo bramà on bocon dè cein que bévessai dinsè, et lài fà :

— Etiuta, me n'ami Djan, faut que tè diéssu oquiè : c'est que cein mè fà dè la peina dè vairè on dzeinti coo coumeint tè tant bairè dè clià rata-touille dè schenaps. T'as bin too, et rappela-tè que ton pe grand ennemi c'est clià bourtià dè goutte.

— Eh bin, monsu lo menistrè, repond lo soiffeu, vo no ditès portant à prèdzo que faut amà sè z'ennemis, et l'est cein que fé.

— Binsu que lo dio, lài refà lo menistrè, mà ne dio pas que lè faut avalà !

Un campagnard venait d'être nommé suppléant de l'officier d'état-civil, sans avoir été consulté à l'avance. Il était cependant assez flatté de cet honneur inattendu, mais ne pouvait se rendre compte de ce qu'était un suppléant. Après y avoir longtemps et vainement réfléchi, il se rend chez un de ses voisins et lui demande :

— Toi qui sais tout, ils m'ont là nommé suppléant, dis me voir ce que c'est.... Je ne sais pas ce que c'est qu'un suppléant.

— C'est bien simple, répond le voisin, je vais te l'expliquer. Si, lorsque tu laboures avec tes deux chevaux, l'un de ceux-ci tombe brusquement malade, et que tu le remplaces par un bœuf, le bœuf c'est le suppléant, voilà.

— Ah ! c'est comme ça !... Eh bien, je ne veux pas être le bœuf, moi !... Entends-tu ?...

On annonce la création à New-York et à Londres, de clubs dit des « Treize » qui ont pour but de lutter contre certaines superstitions populaires. Ainsi, tous les treize du mois, les membres réunis par groupes de treize, tiendront leur assemblée générale. Ils ont l'intention de commencer toutes les entreprises un *vendredi* et de se mettre *treize* à table, de renverser le sel en dinant, en un mot de faire tout ce qui, dans l'esprit populaire, passe pour « porter malheur. »

Aimez-vous les monologues et les actualités comiques ? La librairie Ollendorff publie un petit recueil de M. André Godard sous ce titre : *Pour dire dans les soirées*. Plusieurs pièces, l'*Esprit enleveur*, la *Leçon de Patagon*, etc., créées récemment par MM. Coquelin cadet et Galipaux, ont obtenu un vif succès de rire. (Prix : 1 fr. 50)

Le dernier numéro du *Semeur* (Aug. Vulliet, directeur), est excessivement varié et intéressant ; il nous est une nouvelle preuve des soins apportés à cette publication et des mérites de ses nombreux collaborateurs.

Réponse au problème de samedi : 9 heures 49 minutes 5 $\frac{5}{11}$ secondes. — Ont donné la solution juste : MM. Alph. Jaton, Lapraz ; Oscar Sterzing ; Ernst, cafetier, Chevilly ; Henri Bron ; J. Pavillard, Rosiaz ; Société des Jeunes commerçants, Lausanne ; Hæfeli, Lausanne ; Menu, cafetier, Nyon ; Mercier, Daillens ; Vellauer, Nyon ; Terrapon, Prez-vers-Siviriez ; Bavaud, Yverdon. — La prime est échue à M. Mercier, à Daillens.

Voici un autre problème du même genre, proposé par un abonné :

Une montre avance de 10 secondes $\frac{2}{3}$ par heure. Le dimanche, à 8 heures du matin on constate une avance de $\frac{1}{2}$ heure. — Quel jour et à quelle heure cette montre a-t-elle été réglée ?

Prime : Quelque chose d'utile.

OPÉRA. — On annonce pour mercredi 27 courant : **Le petit duc**, opéra-comique en 3 actes, de Meilhac et Halévy, musique de Lecoq. — M^{lle} Pirard jouera le rôle du duc de Parthenay. — Si nous ne nous trompons, ce charmant opéra n'a pas été donné à Lausanne depuis 1879.

Boutades.

La conversation roule sur une dame qui est née le 29 février.

— Elle est bien heureuse, dit une vieille fille.

— Pourquoi donc ?

— Elle n'a une année de plus que tous les 4 ans.

Entre voisines :

— Bonjour, comment vont les enfants ?

— Mais très bien, merci. Je ne demande qu'une chose, c'est qu'ils soient moins bêtes que leur père.

— Soyez tranquille, chère amie, vous serez exaucée, car vous ne demandez pas l'impossible.

— Un soir, madame S..., qui a la manie du piano, en servait à ses invités en veux-tu, en voilà. Au huitième morceau, elle s'arrête et dit : « Il faudra que je change prochainement de piano ; celui-là est un peu sourd. »

— Il est bien heureux, dit un des assistants.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.